



Chef des nouvelles

Le 21 juin 2005

Bain de mousse

Québec est peut-être la plus-meilleure-ville au Québec où vivre, mais il lui manque toujours une plage urbaine.

Le concept est déjà fort répandu. Quelques sites ont été aménagés dans la région de Montréal. Toutes les grandes villes riveraines oeuvrent d'ailleurs à un accès facile, libre et gratuit à leurs cours d'eau. La ville de Paris a même lancé, il y a quatre ans, Paris-Plage, une plage en ville temporaire qui connaît un succès monstre pendant son mois d'opération. Québec possède l'avantage extraordinaire d'avoir les pieds dans un fleuve de plus en plus propre qu'il est devenu possible de redonner aux citoyens et aux touristes pour la baignade.

Les résidants de la région de Québec qui ont plus de 40 ans se souviennent des belles années de la plage de l'Anse-au-Foulon où tous les péchés de concupiscence étaient permis. L'industrialisation galopante dans un manque de vigilance des autorités a rendu nos cours d'eau impropres à des activités aquatiques. La qualité de l'eau s'améliore cependant et si, à l'Est de Québec, à Saint-Michel, à Saint-Vallier, la population peut profiter allègrement du Saint-Laurent, les simples citoyens de Québec et de Lévis ont perdu l'accès démocratique au fleuve, bloqué par des développements portuaires, industriels ou résidentiels de luxe.

La Société des Gens de Baignade a jeté son dévolu sur le site à la tête du bassin Louise, pour en faire une plage au cœur de la cité, avec un système de filtration mécanique de l'eau et, évidemment, une séparation entre le plan d'eau pour la baignade et celui de la marina. Ces militants organisent, chaque année depuis dix ans, une saucette de désobéissance civile pour faire avancer leur cause, puisque les baigneurs sont maintenant passibles d'une amende maximale de 500 \$ ou de 60 jours d'emprisonnement, tellement le Port de Québec, de plus en plus une monarchie à l'intérieur de la ville, ne tolère aucune intrusion dans sa chasse gardée.

L'Anse-au-Foulon ne se prête plus vraiment à des activités de masse depuis le développement de la marina de Sillery et des installations portuaires voisines. L'accès oblige presque obligatoirement un véhicule motorisé, le stationnement est limité et la berge encore disponible est sujette aux caprices des marées. De plus, les humains sont comme les grenouilles, ils

recherchent les lieux très concaves pour jouer dans l'eau. Quant à la baie de Beauport, l'endroit est idéal pour profiter du vent mais la péninsule héberge une industrie lourde, dont l'utilisation portuaire favoriserait la sédimentation. Tout comme pour « le Foulon », Pêches et Océans Canada veille de plus en plus à la tranquillité des poissons.

La tête du bassin Louise est au contraire accessible à pied pour de très nombreux résidents et travailleurs de la basse-ville et pour les touristes; le site est à proximité d'une multitude de commerces, de restaurants, du marché et de la piste cyclable et il permet l'installation de plusieurs autres commerces reliés à la vocation récréative. La plage urbaine avec ses accomodations serait aussi parfaitement complémentaire aux activités de la marina, réservées actuellement à une élite.

Un concept semblable, pour le même endroit, a déjà été présenté à la population, en grande pompe, au Château Frontenac, en 1981, par le ministre d'alors, Gilles Lamontagne, ex-maire-vedette de Québec. Il a été retiré du plan de développement du secteur du Vieux-Port, en 1984, année du flop historique des Grands Voiliers, dont Québec ne s'est toujours pas remise. Autant sur le plan social qu'économique, le projet de plage au centre-ville, au bassin Louise, demeure intéressant.

L'aménagement d'une plage moderne au centre-ville, au coût de quelque 15 millions de dollars, se prêterait très bien à un partenariat public-privé. Les promoteurs n'ont incidemment jamais demandé un sou à la ville de Québec. Ils n'attendent qu'un appui politique clair, bien arrêté dans la liste des priorités. Quant au gouvernement Martin, le projet est si attrayant que j'ai été étonné de ne pas voir l'ex-ministre et future candidate, Hélène Scherrer, faire trempette dans le bassin Louise, dimanche, avec les députées Agnès Maltais (PQ) et Christiane Gagnon (BQ) pour mousser une idée aussi électoralement rentable. Tiens, je serais prêt à me joindre à un tel trio l'an prochain, si la température de l'eau dépasse les 70 degrés Fahrenheit. À chacun ses fantasmes !